

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

18/03/2023 : Repas de la Saint Patrick avec animation

26/03/2023 : Loto des Enfants organisé par l'APE

04/06/2023 : Brocante et fête communale

24/06/2023 : Feu de la Saint Jean

Pour le financement de la classe découverte de Mme Pommard à Guédelon et Provins :

Du 27/02/2023 au 20/03/2023 : prévente de chocolats de Pâques, avec commande sur catalogue

Du 03/04/2023 au 05/05/2023 : prévente de gâteaux et brioches, avec commande sur catalogue

26/03/2023 : tombola au profit de l'école de Francastel (lors du Loto des Enfants organisé par l'APE)

04/06/2023 : stand sur la brocante de Francastel

NAISSANCES

10/08/2022 : Marius TRAEN BARBAY

02/10/2022 : Clément DEMOOR

28/11/2022 : Lilou LURAND BONDE

14/12/2022 : Faustine PORQUIER

DÉCÈS

11/07/2022 : Philippe LEGRAND

07/09/2022 : Denise COUVREUR

07/10/2022 : Claude LEROUX

08/11/2022 : Micheline FORRET

MATÉRIEL À VENDRE

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente l'ancien tracteur tondeuse de la commune

Il s'agit d'un tracteur KUBOTA G23 twin cut de 1841 Heures. Des travaux de réparations sont à prévoir.

Si vous êtes intéressé pour l'acquérir, déposez votre offre de rachat sous pli, en mairie, en indiquant vos coordonnées et le montant que vous proposez pour l'acquisition de ce matériel. La meilleure offre sera retenue.



MAIRIE

Téléphone: 03 44 46 90 75

Fax: 03 44 46 90 75

Courriel: mairiefrancastel@wanadoo.fr

www.francastel.fr

Permanences:

Lundi 16h à 18h

Jeudi 18h à 20h

Ce journal est aussi celui des associations et des habitants de Francastel.

Soumettez-nous des idées de sujets et même vos propres articles en vous adressant à la mairie ou à vos élus.

Le Francastellois



LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne et heureuse année.

Cette nouvelle année débute encore sous la menace du COVID 19 qui sévit de façon très importante en Chine actuellement. Espérons que cette vague ne déferlera pas jusqu'à nous.

Un évènement que l'on ne pensait plus connaître en Europe s'est produit en cette année 2022, il s'agit de la guerre en Ukraine, qui depuis le 24 février dernier, a entraîné des milliers de morts et de réfugiés. Cette guerre a eu pour conséquence de générer une crise énergétique majeure en Europe, aux niveaux des produits pétroliers, gaz et électricité. Pour notre commune l'impact a été surtout ressenti au niveau des dépenses de chauffage au fioul de la mairie et de l'école, dépense multipliée par deux. Il n'y a pas eu d'impact sur les factures d'électricité en 2022 car nous avons un contrat antérieur à la crise. Pour 2023 nous allons reprendre un contrat chez EDF avec un tarif réglementé qui plafonnera l'augmentation à 15% comme pour les particuliers. Je vous invite à consulter vos factures d'électricité si votre fournisseur n'est pas EDF avec un tarif réglementé afin d'éviter de mauvaises surprises.

En juillet dernier, la fermeture de la boulangerie, commerce présent dans notre commune depuis plus de 100 ans, a bouleversé notre vie quotidienne. Monsieur REGNIER, après plusieurs tentatives de cessions de son fond de commerce, a décidé de cesser son activité. Après avoir eu 2 boulangers dans notre commune pendant quelques mois, nous nous trouvons dépourvus de ce commerce de proximité. Le Conseil Municipal essaie de trouver une solution afin de rétablir une offre à la population.

Concernant les investissements de 2022, seul le remplacement de notre tracteur tondeuse a été effectué pour un montant de 18 000 € HT.

Pour 2023, nous avons comme projet, le remplacement du chauffage au fioul de la mairie et de l'école par une pompe à chaleur air/eau, ainsi que la rénovation énergétique complète de la mairie et de l'école pour un montant global estimé à 75 000 €.

Nous allons également poursuivre l'étude concernant l'agrandissement et la rénovation énergétique de la salle des fêtes.

A noter que 2023 voit Francastel franchir le seuil des 500 habitants, 505 exactement, signe de l'attractivité et de la vitalité de la commune. Nous serons attentifs à maintenir cette dynamique positive sur les prochaines années.

L'année 2022 a été aussi marquée par la création en septembre dernier, par la CAB, d'un service de transport aux usagers qui désirent aller soit à Beauvais, soit à Crèvecœur le Grand, au départ de Francastel. Ce service, ainsi que le covoiturage via l'application Klaxit, vont vous être détaillés dans ce bulletin.

Un service a été également étendu pour les habitants de notre commune par le Conseil Départemental : il s'agit du bus pour l'emploi. Ce dernier a pour but d'aider les personnes sans emploi ou avec un emploi à temps partiel en leur facilitant leurs démarches administratives (prochain passage à Francastel le 2 mars de 14h à 16h15).

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne lecture et vous renouveler tous mes vœux pour l'année 2023.

Hubert VANYACKER

Bonne Année 2023

TOUJOURS PLUS DE MOBILITÉ

Le service de transport en commun proposé jusqu'ici par le réseau Oise Mobilité, a été complété par la mise en place de nouvelles navettes interurbaines, dont l'une d'entre elles dessert notre commune de Francastel.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis en collaboration avec le réseau COROLIS ont déployé depuis le 1er septembre 2022, la **ligne 531** qui relie Crèvecœur-le-Grand à Beauvais et dessert les communes de Francastel, Auchy la Montagne, Luchy, Juvignies, Verderel les Sauqueuses et Plouy St Lucien, en proposant 6 navettes quotidiennes du lundi au samedi.

Ces lignes sont également accessibles gratuitement pour les jeunes scolarisés dans un établissement de l'agglomération du Beauvaisis après avoir effectué l'inscription dans une agence COROLIS.

COROLIS À LA DEMANDE : RÉSERVEZ, ON VIENT VOUS CHERCHER !

Corolis à la Demande est un service de transport à la demande qui offre une possibilité de déplacement depuis chaque commune du territoire vers le pôle de services et commerces le plus proche.

Corolis à la Demande, comment ça marche ?



Choisissez votre arrêt Corolis à la Demande

Les arrêts **Corolis à la Demande** sont représentés par ce pictogramme sur le plan.

Choisissez votre arrêt de rabattement

L'arrêt de rabattement du service **Corolis à la Demande** de la zone Nord est **Crèvecœur-Le-Grand Centre**.

Il est représenté par ce pictogramme sur le plan.

Et inversement pour le **trajet retour**.

Seuls les trajets entre un arrêt **Corolis à la Demande** et un arrêt de rabattement de la même zone sont autorisés.



Réservez votre transport

jusqu'à 4 semaines à l'avance en contactant l'agence Oise Mobilité au :

0 970 150 150

ou par mail à :

reservation-tad@oise-mobilite.fr

- Pour un trajet du mardi au samedi, réservez au plus tard la veille avant 17h.
- Pour un trajet le dimanche ou le lundi, réservez au plus tard le samedi avant 12h00.



Un véhicule vient vous chercher à l'arrêt et à l'heure prévus.



Payez 1 € et empruntez le réseau Corolis toute la journée comme vous le souhaitez :

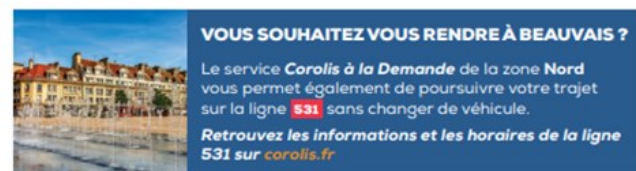
- auprès du conducteur,
- par SMS en envoyant « BUT » au 93 060,
- via l'application **mticket Oise**.



1€ par jour le jour

BUT

PLAN ZONE NORD (531)



HORAIRE	LUNDI - SAMEDI	DIMANCHE
Arrivée à Crèvecœur-Le-Grand	06:54 09:00 13:20	09:00
Départ de Crèvecœur-Le-Grand	12:40 17:19 19:13	11:00



En complément de ces navettes, vous pouvez également disposer du Service **COROLIS à la Demande** qui est un service de transport à la demande qui offre une possibilité de déplacement depuis chaque commune du territoire vers le pôle de services et commerces le plus proche. Ce service vous permet de vous rendre à Crèvecœur-le-Grand.

Pour toute demande d'informations, contactez COROLIS par téléphone (03 44 45 10 11) ou via leur site web (www.corolis.fr).

RECENSEMENT DÈS 16 ANS

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement car aucun double ne vous sera délivré.

Cette attestation vous sera en effet réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, ...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pour votre venue à la Mairie, venez avec :

- ✦ Votre carte d'identité
- ✦ Le livret de famille
- ✦ Un justificatif de domicile



JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (JAPD)

La JAPD est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

C'est l'occasion d'avoir un contact direct avec la communauté militaire et d'y découvrir de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires.

À l'issue de cette journée, un **CERTIFICAT DE PARTICIPATION** vous est remis. Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

